



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE TENNIS CALVI





PRÉSENTATION

Le sport est reconnu comme un moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel. Source de plaisir et d'accomplissement personnel, il contribue à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué.

Les Sections Sportives Scolaires (S.S.S.) offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Les S.S.S. permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs et arbitres.



OBJECTIFS

- Permettre par une pratique assidue de viser pour chaque élève son niveau d'excellence.
- Rechercher la motivation des jeunes sportifs dans un parcours de performance.
- Transmettre des valeurs liées à la pratique sportive.
- Répondre aux 3 axes prioritaires du projet EPS du collège Orabona :
 - **Education à la santé** (entretien de soi, préparation, entraînement, gestion d'une pratique sportive de compétition)
 - **Education à la citoyenneté** notamment par l'implication dans la vie associative du club
 - **Education à la sécurité**
- Contribuer au rayonnement et à l'ambiance sportive de l'établissement.

PARTENAIRE



Le club de Calvi s'associe au collège Orabona et met à disposition 3 courts de Tennis. Les séances d'entraînement seront assurées par la présence d'enseignant breveté d'état et du professeur d'EPS spécialisé dans l'activité Tennis.

La convention établie avec le tennis club de Calvi vise à permettre à des jeunes filles et garçons à la rentrée 2021, passionnés par le tennis, de concilier des études scolaires avec une pratique tennistique et une sensibilisation aux différents domaines qui s'y rattachent: préparation physique, capacité à savoir s'entraîner, nutrition du sportif, arbitrage, préparation mentale, vie associative du club.

L'inscription au club de tennis de Calvi par la prise d'une licence fédérale sera fortement recommandée. Il va de soi qu'un investissement dans la section sportive implique une démarche compétitive et un engagement vis à vis du club afin d'améliorer sa performance.

ÉLÈVES CONCERNÉS

Pour la rentrée 2021/2022 la section sera proposée aux élèves de 6e et 5e, joueuses et joueurs de Tennis. L'effectif sera limité en rapport avec les contraintes d'installation et la qualité des apprentissages.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT



L'accès à la section Tennis étant limité, elle s'adresse à des joueurs pratiquants et possédant un potentiel leur permettant d'envisager d'évoluer à un bon niveau sportif. Les élèves ont été sélectionnés selon leurs aptitudes physiques et leur niveau de tennis.

Tests de sélection (en référence aux test de la FFT):

- Situation d'échange: technique du coup droit et du revers
- Test du lancer: force explosive du bras
- Test des allers -retours: vitesse de réaction et équilibre dynamique
- Test des 20 mètres: qualité de vitesse et de technique de course

ORGANISATION

Afin de faciliter la mise en place des emplois du temps, la séance hebdomadaire de 3h sera proposée en accord avec le club de tennis de Calvi sur les 3 dernières heures de la journée scolaire soit de 14h20 à 17h15. Des solutions sont envisagées avec le club de rugby et la Mairie de Lumio afin d'assurer le transport des élèves en bus entre le collège et les installations sportives.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR



- Consolider les bases techniques et tactiques du joueur.
- Développer un jeu de rupture de l'échange.
- Développer le physique et l'état d'esprit sportif.
- Apprendre à s'engager dans une démarche compétitive.

VALIDATION DES ACQUIS

Les compétences de l'élève seront validées par une appréciation sur le bulletin trimestriel, par une mention dans le livret de l'élève.



MAINTIEN DANS LA SECTION

Le maintien en cours ou à l'issue de l'année scolaire d'un élève est directement lié à sa conduite, à son travail et au respect des valeurs sportives. L'enseignant d'EPS peut être amené à remettre en question la participation en section sportive d'un élève qui ne répond plus aux critères définis d'accès à la section, en accord avec le chef d'établissement.

La motivation, l'investissement à l'Association Sportive et l'aptitude à s'intégrer à un projet de groupe seront également des critères importants. La section sportive scolaire contribue à la formation de jeunes sportifs de bon niveau qui s'engagent dans une démarche de perfectionnement dans des pratiques compétitives.

ASSOCIATION SPORTIVE (A.S.)

Les élèves inscrits en section sportive seront sollicités à participer aux compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S.). Il est attendu une participation active visant la performance, un accès au classement fédéral (4^e série, 3^e série).

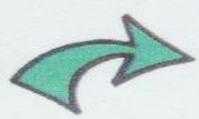
DURÉE DE LA SECTION SPORTIVE



Elle a vocation à couvrir si possible l'ensemble du cursus collège. Une évaluation est réalisée en fin de cycle (4 ans collège). Un recrutement sera envisagé chaque année pour l'entrée en 6ème, en rapport avec le nombre de places disponibles.

ENCADREMENT DE LA SECTION

- Principal : M ANGELI
- Enseignants tennis : M BEKENTECHE, M GERVASI (Brevet d'état), M DUVAL (Professeur d'EPS spécialisé tennis)
- Responsable section sportive tennis : M DUVAL
- Coordinatrice EPS : Mme MAGNARD



L'éducation sportive des jeunes



La politesse

Le respect



La volonté

L'amitié



Le contrôle de soi

